

INFOS RÉGIE

MARS 2004

N°19

EDITO

□ Changement de statut juridique de la Régie

Au 1^{er} janvier 2004, la régie a modifié son statut juridique en passant au décret 2001.

Ce qui change :

- l'entreprise officialise ses activités télédistribution suite aux recommandations de la chambre régionale des comptes.
- le conseil d'administration est composé d'une majorité d'élus du conseil municipal.
- la régie peut sur son territoire opérer dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité à condition de séparer comptablement ses activités d'acheminement et de fourniture d'électricité.

Ce qui ne change pas :

- la régie reste une entreprise publique de proximité
- la régie maintient son statut d'entreprise intégrée

□ Un nouveau président pour la Régie

Lors de sa séance du 9 janvier 2004, le nouveau conseil d'administration de la régie a élu en son sein un président et une vice présidente.

Composition du nouveau conseil d'administration :

- Daniel BROCHOT – Président
- Fatima BELFQUIH – Vice Présidente
- Stéphane GODART – Membre
- Jean-Pierre BOSINO – Membre

L'ancien conseil d'administration présent à cette occasion a donc passé le relais aux nouveaux administrateurs.

Jean-Pierre BOSINO en fin de séance, a souhaité tout particulièrement remercier les anciens membres pour tout le travail réalisé depuis une quinzaine d'année.

L'ancien conseil d'administration était composé de :

- Ernest BIETTE – Président
- Irénée BAS – Vice Président
- Jacky LACROIX – Membre
- Michel ROGER – Membre

INFOS PRATIQUES

□ Electricité

➤ Ouverture du marché de l'électricité

Comme nous vous l'avons indiqué dans l'Info Régie n°17, à compter du 1^{er} juillet 2004 tous les clients professionnels pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité.

Au 1^{er} Janvier 2007, les clients domestiques auront la même possibilité.

Dans tous les cas, la régie continuera à assurer la sécurité de votre alimentation en énergie électrique. La fourniture rentrera donc dans le champ concurrentiel.

Votre nouvelle facture fait apparaître d'ailleurs depuis un an la part d'acheminement et par déduction vous obtenez la part fourniture.

➤ Travaux Electricité 2003

Sous l'impulsion de la ville, la régie met en souterrain ses réseaux électricité et câble sur l'axe Lénine, Jean Jaurès et République.

En 2004, les travaux continuent Rue de la République.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil au personnel des entreprises et aux agents de la régie.

Courant 2004, des coupures électricité et câble sont à prévoir pour la réalisation des travaux. Merci de votre compréhension.

➤ Développement des consommations électricité

L'année 2003 aura marqué un nouveau seuil pour l'achat d'électricité à EDF.

Le cap des 35 000 000 KWH a été franchi.

C'est le résultat des nouvelles constructions dans la ville et du développement des activités commerciales.

□ Télédistribution

La nouvelle offre TV développée par la régie depuis le 1^{er} janvier 2003 est une réussite.

Le nombre d'abonnés a augmenté fortement dans tous les bouquets.

Le nombre d'abonnés par service est de:

	Au 1 ^{er} Janvier 2003	Au 31 Décembre 2003
Pour Accès service	1719	1800
Pour Multi TV	550	685
Pour Cinéma	0	200

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

❑ Internet

➤ **Serveur de mail**

Mardi 24 février, le serveur de mail de la régie a subi une forte dégradation.

Plusieurs jours ont été nécessaires pour rétablir la fonctionnalité du système.

A partir du 2 mars et durant toute la semaine, la régie a appelé chacun de ses abonnés Internet pour rétablir les boîtes mail individuelles.

Malgré une recherche importante, le constructeur du matériel n'a pas trouvé l'origine de la défaillance. Le matériel est pourtant récent puisqu'il date de mars 2002 et il est qualitativement certifié par France Télécom.

Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, la régie a décidé d'investir dans les prochaines semaines sur un système de secours.

Nous tenons aujourd'hui à remercier tous nos abonnés pour la compréhension qu'ils nous ont témoigné.

Selon nos informations, il semblerait que d'autres régions en France aient subi les mêmes problèmes.

➤ **Remise à niveau et « nettoyage » du réseau câblé**

Depuis fin janvier 2004, la régie constate un ralentissement du réseau Internet, principalement le soir à partir de 18H00.

Ce phénomène est pour l'essentiel dû à des dysfonctionnements du réseau câblé au nord et à l'est de la ville :

- Dégradations volontaires d'ouvrages
- Brouillages réseau et abonnés
- Défaillances des connectiques
- Dérèglement des systèmes électroniques

Depuis le 1^{er} mars 2004, la RCCEM organise comme prévu la remise à niveau du réseau câblé de cette zone.

Des progrès sont déjà constatés et l'opération doit en principe être terminée fin mars 2004 au plus tard.

Des coupures de courtes durées sont à prévoir sur la TV et Internet pendant la période du mois de mars ; elles sont la conséquence des travaux que la régie organise actuellement.

➤ **Prix Internet**

Certains de nos abonnés nous font remarquer particulièrement depuis janvier 2004 que le coût des abonnements à Internet est plus élevé à la régie que chez les autres opérateurs et qu'ils n'ont pas le choix puisque l'ADSL n'est pas présent partout sur le territoire de la ville.

Depuis 2003, entre l'achat de la ligne Internet à France Télécom et la vente d'Internet à ses abonnés la RCCEM fait une marge nulle.

Si nous alignons nos prix à ceux de l'opérateur historique, le service Internet proposé par la régie serait alors très fortement déficitaire.

Dans ce cas, même en tant que service public, nous ne pouvons faire payer à d'autres usagers cette perte de recette.

Conscient de ce problème, le conseil d'administration de la régie à la demande de Mr le Maire a souhaité que sa régie maintienne cette activité considérant qu'il s'agissait d'assurer notre rôle de service public en accompagnement de France Télécom.

En effet, aujourd'hui, l'ADSL n'est présent que sur environ ¼ du territoire de la ville.

Sur la base de ce constat, la Direction de la RCCEM a écrit le 9 février 2004 au Directeur Régional de France Télécom pour lui proposer un partenariat commercial qui permettrait à notre entreprise de vendre Internet à minima au même prix que wanadoo.

Nous sommes actuellement dans l'attente d'une rencontre entre nos deux établissements.

Souhaitons que tout cela débouche sur un accord, dans l'intérêt de notre clientèle et en attendant le déploiement de l'ADSL sur la totalité du territoire de la ville en principe fin 2004 début 2005.